

## Réunion CSE ordinaire du 07 Avril 2023

### Vos élus Force Ouvrière en PACA

Collège 1 Abdoulaye SAMBA / Marc-Antoine PÉAN

Collège 2 Laurence VERY / Sébastien MOULLET  
Fabrice SMACCHIA / Dany KOSKAS

Collège 3 Béatrice RICHARD

Représentant syndical : Pierre BERTOMEU

### Vote des projets ASC :

FO s'est abstenue sur plusieurs projets présentés en séance ceci dû à un manque voire une absence d'informations dans certains devis présentés.

### MARCHE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT Information / consultation sur le relogement de l'Equipe Provence DT13 à Aix Galice

Aujourd'hui, l'équipe Provence est composée de 10 collaborateurs dont 2 DTD, 4 Chargés de projet en charge de la performance, 1 référent RH, 1 Référent partenariat département, 1 chargée d'appui, 1 chargée de mission. (les autres services de la DT13 restent à Capelette).

Le projet ADD de l'agence d'AIX GALICE prévoit l'installation des CDE en proximité des espaces d'accueil. Les espaces, ainsi libérés, ne nécessitent pas d'évolutions immobilières et logistiques lourdes selon la direction.

### L'équipe sera relogée au 2<sup>e</sup> étage du site d'Aix Galice, déménagement prévu en Mai 2023.

Le stationnement des agents de Galice ne sera pas impacté, des places de parking sont disponibles dans un parking privé situé à 500 mètres de l'agence.

*Les élus FO ont demandés le nouvel agencement du projet ADD d'Aix, la direction a refusé au motif que les agents n'ont pas été concerté (un comble !) et qu'il n'y a pas de modifications de l'agence. Une présentation au CSSCT sera en revanche faite.*

### Vote FO: Abstention

Décision finale des élus sur ce dossier : contre

### Information / consultation préalable à la signature du bail d'Adriana

Le projet de relogement prévoit le relogement de l'Agence de Marseille **Saint-Charles** et de la restitution **partielle** de l'Agence de Marseille **Belle de Mai** dans un bâtiment à construire, composé de 2 niveaux (RdC/2ème étage) situé Place Jules Guesde, 13003 MARSEILLE.

**Date de livraison estimée du bâtiment en construction** : 1er trimestre 2024

Environ 90 agents intégreront ce bâtiment

*La Direction n'a répondu à aucune question des élus au motif que des réflexions sont toujours en cours. La proportion d'agents venant de l'agence Belle de Mai (27 agents concernés) se fera en fonction des surfaces restantes ! La DR est dans l'incapacité de préciser les services concernés. Ce dossier sera revu avant l'été.*

### Vote FO : Contre

Décision finale des élus sur ce dossier : contre

### INFORMATION

#### Marche générale de l'établissement

#### Point d'information France travail

#### Rien au niveau national !

Le rapport d'étape mensuel est maintenant repoussé depuis novembre, la « Sortie » de ce rapport est prévue le 13 avril 2023.

La DR apprend les évolutions (comme nous) en fonctions des déclarations de Thibaut Guilluy, haut-commissaire en charge de France Travail. L'expérimentation suit son cours sauf la Seine Saint Denis qui se retire. La taille prévue des portefeuilles serait de 50/60.

#### Bilan FSE 2022

Cible Acco Global atteinte = 101 %

Cible AIJ atteinte = 105%

Cible CEJ atteinte = 108 %

Tous les voyants sont au vert !

Pour **FO** : Cela démontre que lorsque c'est pôle emploi qui gère l'accompagnement et que les moyens sont au rdv, cela fonctionne, la preuve ! Poursuite de ce dispositif jusqu'en 2027.

### Information sur le projet de simplification de l'accès aux fonctions support : C'ZAME\*

C'ZAME remplacera ON ACTION en Septembre 2023.

Nous constatons que le dossier remis est pauvre en information concernant le logiciel en lui-même une présentation sur un partage d'écran en séance aurait été plus utile pour nous donner une idée de l'évolution de l'outil remplacé.

L'outil sera présenté lorsqu'il sera paramétré. Un seul canal pour dialoguer avec les fonctions support (disparition des boîtes fonctionnelles). On'action sera conservé pour les réservations des véhicules de service.

### Information sur le projet de relogement avec changement d'affectation des collaborateurs du site de Pontrémoli

Le bâtiment situé avenue Pontrémoli, abrite 15 collaborateurs (dont 2 contrats suspendus et 1 départ en retraite avant la date de fin de bail). Le bail arrivant à échéance le 5 septembre 2023, la décision a été prise de ne pas le renouveler au regard du taux d'occupation du bâtiment.

A noter : les collaborateurs présents bénéficient tous de jours de télétravail, historiquement ils ont déjà bénéficiés d'un relogement d'où un relogement en proximité de leur lieu d'habitation.

Le déménagement aura lieu du 05 au 07 juillet 2023.

En accord avec la DT06, les agents seront réaffectés sur différents sites au plus proche de leur domicile.

Les huit agents de la DAF et un agent de la Direction de la Stratégie (RSE) seront regroupés au 4<sup>ème</sup> étage de Nice Berlioz. Pour rappel, l'ensemble des agents DAF était anciennement positionnés à Nice Berlioz. Il s'agit d'un retour. Pour la cohérence de l'offre de service, il était important de laisser l'équipe DAF regroupée.

Des places de parking supplémentaires leur sont réservées impasse Talon.

### Information sur l'évolution des surfaces cibles du cadre immobilier dans les structures de Pôle emploi

Le nouveau ratio cible est établi dans le respect de la logique de la PIE, en lien avec l'analyse des pics de présence :

- L'analyse des taux de présence en structure à Pôle emploi montre un taux de présence moyen de 37% variant selon les établissements entre 28% et 47%, et un taux de présence maximal de 70% dans un nombre résiduel de situations et/ou concentré sur quelques structures identifiées ; un minimum de 30% des bureaux / postes de travail sont donc inoccupés chaque jour
- Le projet du nouveau ratio cible de Pôle emploi est ainsi en baisse de -30% par rapport au précédent ratio de la DIE et s'établit à 14 m<sup>2</sup> par agent en CDI
- A titre de repère ce ratio permet d'installer 0,7 poste de travail par agent CDI.
- Dans les faits, le nombre de postes de travail effectivement installé, et déterminé lors des études d'aménagement du site, est une marge de manoeuvre laissée à l'appréciation du collectif et des services support en DR.

#### Précisions sur les petites structures:

- A l'échéance des baux, les petites structures (les DT/DTD de moins de 10 agents CDI) font l'objet d'un traitement spécifique et d'une moindre ambition de diminution des surfaces cibles.
- Le ratio cible de la DIE de 16 m<sup>2</sup> par agent s'impose néanmoins et est considéré comme un maximum envisageable pour les structures isolées.

Cette Information ne concerne, pour l'instant que les **structures**. La DR ne peut pas se prononcer pour l'impact sur le Réseau (Les Agences), sachant que l'évolution liée à France Travail, n'est pas aujourd'hui évaluable (en particulier avec la notion de proximité, 5 km, déclaration de Thibaut Guilluy)

#### Déclaration FO :

Au regard des informations communiquées dans la circulaire ministérielle. Les élus FO vous font les propositions et vœux suivants :

- Assurer un poste de travail à tous les agents afin d'éviter les conflits interpersonnels

- Assurer un poste aménagé, non partagé, à tous les agents bénéficiant d'un aménagement sur prescription du médecin du travail, en accord avec l'accord TH

- Assurer un temps de travail en équipe sur site de façon hebdomadaire pour les membres d'une même équipe

- Choisir du mobilier confortable visant à prévenir les Troubles Musculo Squelettique

- Réaliser une étude d'impact sur l'usage des « open-space » et du « flex-office »

- Intégrer les personnels en CDD dans le calcul de surfaces

## ACTUALITE REGIONALE

### Information sur le projet Bandeau Accueil 2023

Un nouveau bandeau d'accueil est prévu en Juin 2023.

Ce n'est pas lié à France Travail mais France Travail pourrait éventuellement l'utiliser (dans le cadre d'une harmonisation des SI). Il s'agit d'un renouvellement du marché avec une nouvelle ergonomie. Ceci n'engageant pas de rénovation du 3949/3995.

### Point sur Accélérer les recrutements

Remettre un focus sur l'interdépendance et la coopération entre CDE et CDDE...

Une évolution liée au déploiement de la nouvelle version du SI.

Depuis la fusion et le quasi abandon du volet entreprise une énième rustine, dans la suite de ; Action Recrut', Accompagnement DELD, La Course à la Mer, plan d'action« Métier en Tension » ...

## Ressources Humaines

### Prime d'intéressement et CCV 2022 (versé en mars 2023)

**Prime intéressement** : 283.60 € (agent privé)  
A noter que seule la Réunion a obtenu le montant maxi de prime d'intéressement soit 426.84 €. Les indicateurs malgré tous les efforts qu'on peut faire pour les améliorer, nous nous rendons compte une nouvelle fois que nous n'avons toujours pas la main dessus...

**Prime CCV** : 798.10 € (agent public)

Campagne d'avancement de niveau : environ 230 personnes éligibles

### Bilan des formations sur le territoire 06

70 sessions ont été réalisées à Nice, dans un hôtel situé proche de la gare et un autre proche de l'aéroport.

27 sessions ont été annulées faute de participants.

Les nouveaux arrivants partent en formation à la semaine, sur le campus d'Avignon.

**La campagne EPA / EP** est prorogée jusqu'au 30/06/2023

### Contingent d'heures supplémentaires

Les heures supplémentaires sont ouvertes à toutes les dominantes. C'est le manager qui décide d'en demander au vu de la charge de travail.